

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 684

présenté par

M. Guy Bricout, Mme Descamps, M. Morel-À-L'Huissier et M. Zumkeller

-----

### ARTICLE 10 BIS B

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.